Essentiel 2022



Focus sur notre activité, nos ressources, et nos dépenses



EDITORIAL

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en 2022

Après les deux années noires que nous venions de vivre, tous les espoirs étaients permis pour cette nouvelle année

a situation dramatique du sansabrisme à Lyon n'échappe à personne. Le système d'hébergement d'urgence est complètement bloqué, engendrant un retour dans nos rues de toujours plus de tentes. Plus de 10 000 personnes sont en demande d'une place d'hébergement dans notre département alors que dans le même temps près de 10 % de logements sont vacants - de quoi résoudre pleinement cette crise de l'hébergement que nous traversons.

C'est pourtant avec dynamisme et plein d'énergie que nous avons ouvert les différents chantiers à l'agenda de 2022.

Cap vers 2027

Plusieurs sujets autour des Orientations stratégiques ont été lancé, comme l'élaboration d'une politique autour du bénévolat et la création d'une commission dédiée, le développement des dons en nature et celui des ventes dans nos Bric à Brac, la formation management des cadres salariés, ou encore aborder la transition écologique par un diagnostic énergétique de nos bâtiments. Ce n'est que le début d'un long processus, qui nous permettra de construire ensemble Le Foyer de demain.

Une offre pour l'accueil et l'hébergement des personnes en difficultés

L'une de nos missions est d'apporter des solutions de logement ou d'hébergement

aux personnes en difficulté. A cette fin, nous accueillons depuis décembre 2021 des familles dans le centre d'hébergement baptisé « le 44 ». En avril 2022 nous avons ouvert le CESI pour 120 ressortissants Ukrainiens. et en fin d'année nous avons transféré une partie des passagers du Centre Gabriel Rosset pour un établissement situé dans le quartier de Lyon-Vaise. En effet, depuis l'automne, notre centre d'hébergement historique bénéficie d'une première phase de travaux au cours desquels les 129 places en cabines devenues vétustes et inappropriées sont remplacées par 60 places en chambres simples ou doubles équipées de douches et sanitaires individuels.

La construction du programme CLEF a débuté. Il accueillera dans 56 studios des femmes seules ou accompagnées d'enfants, avec le bénéfice d'un accompagnement social et d'une aide à la petite enfance comme la mise à disposition de places dans la micro-crèche intégrée.

Enfin nous avons acquis un tènement à Lyon 7°, « Les Artilleuses » où se développe depuis le 16 décembre un nouveau point de vente et de tri porté par des équipes de l'insertion professionnelle.

Le développement de l'insertion professionnelle

Dans cette même logique, nous avons étoffé nos actions en faveur de l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Le programme Convergence s'est amplifié tout comme Premières Heures en Chantiers. Un Atelier Chantier d'Insertion couture a vu le jour sur le site des Grandes Voisines et l'Atelier Chantier d'Insertion tri, vente en ligne et en boutique s'est ouvert sur le site des Artilleuses. Pour les résidents des centres d'hébergement, des postes de stagiaires en Adaptation à la vie active ont été créés dans le nettoyage avec l'atelier Laavande.

est un nouvel espace

de vente et d'insertion professionnelle ouvert le 16 décembre 2022

dans le 7^e arrondissement

La reconnaissance des personnes

Dans le contexte économique morose que nous connaissons, le mal-être de nos salariés s'est vivement exprimé en 2022 face à des conditions de travail difficiles, des décisions gouvernementales incomprises quant à l'application du Ségur de santé au secteur du médico-social, et une inflation galopante. En réponse, un travail de remise à plat de notre politique sociale a été démarré, conformément à nos orientations stratégiques, et se poursuivra jusqu'en 2027, à commencer par les négociations en vue de

la révision de notre accord d'entreprise. Un coup de pouce financier a été donné aux salariés en fin d'année. Notre association doit également se doter d'une organisation capable de répondre aux besoins multiples des personnes que nous hébergeons et accompagnons, bien au-delà des attentes de logement et d'emploi.

Que chaque salarié sache que Le Foyer est reconnaissant pour le travail accompli, et attentif à la situation de chacun.

L'action des bénévoles

Comme chaque année, nous savons que nous pouvons compter sur l'action et l'engagement de nos 1 200 bénévoles, qui, au quotidien, s'impliquent auprès des personnes hébergées dans nos centres et accueillies dans nos dispositifs d'insertion professionnelle ou assurent la mise en rayon et les ventes dans nos magasins solidaires. Merci à tous pour ce travail collectif qui vient contribuer aux missions de notre association, pour le bien de nos passagers.

Un bilan en amélioration

Malgré une conjoncture maussade, le bilan annuel est proche de l'équilibre, rejoignant ainsi une attente largement exprimée depuis de nombreuses années. C'est le fruit d'efforts collectifs qui doivent être soulignés. Cette année, et pour la première fois depuis la création de nos Bric à Brac, Les recettes ont dépassé 3 M€.

Merci à tous les donateurs, publics et privés, qui ont soutenu nos actions.

Une nouvelle ère s'ouvre pour Le Foyer Notre-Dame Sans-Abri que nous devons écrire ensemble, en confiance et avec sérénité. Pour ce faire, nous savons pouvoir compter sur vous. **Merci à tous** 7 780 personnes accueillies, logées et hébergées au sein

En 2022

des 1960 places pour un total de 611 110 nuitées.

47 300 passages dans les 6 accueils de jour.

800 personnes accompagnées vers et dans l'emploi par le pôle insertion professionnelle.

1 200 bénévoles et 420 salariés dont 150 personnes en insertion professionnelle.

32,5 millions d'euros de charges d'exploitation (pour 21,8 millions d'euros de subventions).

LES BÉNÉVOLES, SALARIÉS ET DONATEURS DU FOYER ONT AIDÉ 8 550 FEMMES, HOMMES ET ENFANTS, SOIT L'ÉQUIVALENT DU NOMBRE D'HABITANTS DE LA COMMUNE DE DARDILLY

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2022

Le mot du trésorier

Philippe Brac de la Perriere

En 2022, l'association a poursuivi sa croissance et son périmètre d'action s'est élargi :

- pour les activités d'accueil-hébergement-logement : ouverture des centres d'hébergement « le 44 » fin 2021. du « CESI » pour des ressortissants Ukrainiens en avril 2022, et de « Vaise » fin 2022 (transfert d'une partie des passagers du Centre Gabriel Rosset pendant les travaux de réhabilitation) ; gestion de logements en diffus de la Ville de Lyon ; déploiement du dispositif ADD'R et 1ère année complète d'exploitation du site des Grandes Voisines.
- pour les activités d'insertion **professionnelle :** développement des dispositifs Convergence et Premières Heures en Chantier ; création d'un Atelier Chantier d'Insertion Couture sur le site des Grandes Voisines (mi-année) et d'un Atelier Chantier d'Insertion vente sur le site des Artilleuses (fin d'année); ouverture de l'atelier de nettoyage Laavande.

Le résultat d'exploitation du Fover (-188K€) ainsi que le résultat net 2022 (-116k€) sont bien inférieurs à ceux de 2021 dont le niveau sans précédent s'expliquait par des éléments exceptionnels.

Le résultat d'exploitation hors **legs reste déficitaire** (-871 K€) mais se trouve amélioré de 0,7 M€ par rapport à 2021 grâce au développement des recettes des activités solidaires, à des revenus locatifs complémentaires, et à l'utilisation de fonds dédiés issus de la générosité du public.

L'ensemble de ces éléments permet de compenser les pertes de certains dispositifs d'accueil hébergement et d'insertion professionnelle structurellement déficitaires car insuffisamment financés par des subventions publiques. Le Foyer devra poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années pour rationaliser les charges de fonctionnement et développer ses ressources tant publiques que privées.

Bilan résumé

ACTIF (en K€)	2022	2021
Immobilisations incorporelles	166	159
Immobilisations corporelles	36 158	34 791
Immobilisations financières	5 571	5 914
Total emplois permanents	41 895	40 864
Clients et comptes rattachés	390	385
Autres actifs	5 321	5 137
Charges constatées d'avance	156	63
Total emplois circulants	5 866	5 585
Trésorerie	18 429	17 887
TOTAL ACTIF	66 191	64 335
PASSIF (en K€)	2022	2021
Fonds propres	50 223	45 133
Autres fonds propres	2 267	2 015
Résultat de la période	-116	5 090
Total fonds propres	52 374	52 237
Provisions	704	761
Fonds reportés et dédiés	4 037	2 367
Emprunts	3 372	3 608
Autres dettes	5 704	5 362
Total ressources circulantes	13 816	12 098
TOTAL PASSIF	66 191	64 335

- Les variations significatives observées à l'actif du bilan entre 2021 et 2022 sont principalement liées à l'augmentation des immobilisations corporelles pour 1.4 M€, du fait de l'acquisition d'un tènement immobilier à Lyon 7^{ème} pour 1,8 M€, des travaux de construction du centre d'hébergement CLEF et du lancement des travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset.
- On note une baisse des immobilisations financières de 0,4 M€ correspondant au remboursement d'un placement financier arrivé à terme en 2022. Les autres actifs sont principalement constitués de subventions à recevoir pour 4,2 M€ et de dons à recevoir pour 0,7 M€.
- L'augmentation de la trésorerie de 0,5 M€ provient d'opérations

courantes liées à l'activité pour 3,4 M€ (dont 1,6 M€ de versements de fonds dédiés publics et privés) qui sont compensées par des opérations d'investissement pour 2,9 M€ (acquisitions d'immobilisa-

- L'augmentation des ressources circulantes de 1,7 M€ est principalement liée aux fonds dédiés reportés publics et privés collectés en 2022, destinés à financer de nouveaux projets ainsi que le fonctionnement futur d'actions déjà existantes.
- Les fonds propres représentent un peu plus de 1,5 ans de fonctionnement et constituent une réserve importante nécessaire pour les investissements prévus par Le Foyer dans des travaux de réhabilitation de sites existants et de nouveaux projets.

Compte de résultat par origine et destination

Le Compte de résultat par origine et destination constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une vision comptable sur le modèle socio-économique du Foyer et à mettre en évidence, dans l'activité globale de celle-ci, ce qui relève de la générosité du public.

	2022		2021	
	TOTAL	générosité du public	TOTAL	générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE (K€)				
Produits liés à la générosité du public				
Dons en numéraire Dons en nature (ventes Bric à Brac)	3 731 3 031	3 731 3 031	2 837 2 748	2 837 2 748
Legs, donations et assurances-vie	460	460	5 052	5 052
Produits non liés à la générosité du public				
Autres produits non liés à la générosité du public	3 301		4 493	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	21 762		19 513	
Reprises sur provisions et dépréciations	125	28	280	93
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	567	567	0	0
Total des produits	32 977	7 818	34 923	10 730
CHARGES BAR DESTINATION (VC)		I		
CHARGES PAR DESTINATION (K€) Missions sociales	28 232	6 413	26 098	8 638
Frais de recherche de fonds				
D / :	201	201	054	054

CHARGES PAR DESTINATION (K€)				
Missions sociales	28 232	6 413	26 098	8 638
Frais de recherche de fonds				
Dons en numéraire	301	301	254	254
Dons en nature (Bric à Brac)	661	661	671	671
Frais de recherche d'autres ressources	74		73	
Frais de fonctionnement	1 524	346	1 204	399
Dotation aux provisions	71	16	78	26
Impôts sociétés	33		12	
Report en fonds dédiés de l'exercice	2 197	1 488	1 443	621
Total des charges	33 093	9 226	29 833	10 608
Excédent ou déficit	-116	-1 408	5 090	121

Répartition de l'emploi de la générosité du public

83% des ressources issues de la générosité publique ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle.

La générosité du public couvre les frais d'appel à la générosité, soit 12,4 % à répartir entre 3,9 % pour les dons en numéraires et 8,5 % de frais de fonctionnement des Bric à Brac.

Enfin, la générosité du public a servi à financer la part des frais de fonctionnement de l'association non financée par des

subventions publiques

pour 4,5%.

Total 7,7 M€

Origine des ressources

Total 2022: 33 M€

Ressources liées

à la générosité du public soit 3,7 M€ de dons en numéraire ; 0,5 M€ de legs et donations et 3 M€ de recettes des magasins

7,2 M€

Concours financiers publics et subventions d'exploitation (Etat . Métropole de Lyon . FSE . Région . Département . Ville de Lyon . autres)

21,8 M€

4 M€

Autres (Produits exceptionnels, revenus locatifs, participation des usagers...)

Contributions volontaires en nature

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 6,9 M€ en 2022, dont 5 M€ au titre du bénévolat qui retrouve son niveau d'avant crise sanitaire.

ation retenue pour le bénévolat repose d'une part sur u approche structurée du volume de bénévolat au Foyer représentant environ 105 équivalents temps plein en 2022. D'autre part, c'est le salaire moyen du Foyer (hors CDDI) qui est utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 578€ bruts mensuels) car au plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

Le modèle socio-économique

En 2022, le financement des missions du Foyer a reposé pour 21,8 M€ sur des subventions publiques.

Cela représente 67 % de ses dépenses d'exploitation et 67 % de ses ressources d'exploitation. Les activités des différents services d'accueil-hébergement-logement et d'insertion professionnelle sont encadrées par des conventions passées avec l'Etat, les Collectivités, le Fonds Social Européen et d'autres financements publics.

La part des activités non couverte par les subventions publiques est financée par des ressources propres du Foyer : les recettes des six Bric à Brac (3 M€, soit 9,2 % de l'ensemble des ressources), et les dons et legs (4,2 M€ soit 12,7 % des ressources totales de l'année 2022) dont la part dans le total des ressources a diminué par rapport à 2021 du fait du niveau exceptionnel des legs l'an dernier. Des produits exceptionnels viennent compléter ces ressources pour 0,5 M€.

Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au Foyer de poursuivre sa mission au service des plus démunis. dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir le paragraphe sur le bénévolat).

Donnez en confiance

Le Fover Notre-Dame des Sans-Abri veille à la bonne utilisation de vos

- Une commission «contrôle interne» organise l'ensemble des règles et procédures pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les risques sont globalement maîtrisés.
- Une commission «finances» analyse le reporting et travaille sur la stratégie financière de l'association. • Les comptes du Foyer sont certifiés tous les ans par un commissaire aux comptes indépendant.
- Dans le cadre du renouvellement de leurs agréments par l'Etat, les dispositifs du Foyer sont régulièrement soumis à des évaluations internes et externes.
- Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier disponibles sur notre site internet ou obtenus par voie postale sur simple
- Le Foyer est labellisé depuis 2011 par l'organisme Don en Confiance qui garantit rigueur et transparence dans l'utilisation des dons que vous
- · Le Foyer respecte le Règlement européen de protection des données personnelles (RGPD).

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (k€)

Le Compte d'emploi annuel des ressources permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public sur l'exercice 2022 en comparaison avec 2021.

Les emplois

- 1 Le Foyer consacre 85,6 % du total de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement et le logement, l'accompagnement et l'insertion des personnes en difficultés. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leurs sont imputables (fonctions mutualisées, quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure). Le montant des dépenses liées aux missions sociales a augmenté cette année (+2 M€) du fait du développement de nouvelles activités d'hébergement-logement et d'insertion professionnelle.
- 2 Les frais de recherche de fonds privés (dons en numéraire et en nature) s'élèvent à 962 K€, soit 2,9 % du total des charges. Il s'agit des frais engagés pour les appels à dons, dont le recours à un prestataire extérieur, les éditions de plaquettes, les envois de mailings, ainsi que les salaires des quatres personnes concernées. Ils comprennent également les frais de fonctionnement des activités solidaires dont les recettes sont intégrées dans la générosité du public. L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse. 8,1 % des ressources issues des dons manuels (particuliers, entreprises, fondations) ont été affectés à la recherche de fonds en 2022, pour laquelle des actions importantes de développement sont menées depuis plusieurs années.
- 3 Les frais de fonctionnement représentent 4,6 % du total des dépenses de l'association et correspondent aux coûts mutualisés non affectés aux missions sociales (direction, fonctions support ressources humaines, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi à la vacance d'occupation de places, à l'entretien du patrimoine de l'association non utilisé dans le cadre de ses missions, etc.
- 4 Report de fonds dédiés de l'exercice : il s'agit de fonds dédiés (publics ou privés) reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à des années ultérieures pour être utilisés conformément à la volonté du financeur ou du donateur. Ils proviennent du mécénat privé pour 1,5 M€ et de financements publics pour 0,7M€. Les fonds dédiés collectés en 2022 et reportés sont destinés à financer de nouveaux projets (travaux de construction de CLEF et réhabilitation du Centre Gabriel Rosset) ainsi que les coûts de fonctionnement à venir de dispositifs déjà existants (ALLIANCE, Le PHARE, La Halte de Nuit, PERLE).

Les ressources

Le total des produits passe de 34,9 M€ à 32,9 M€, baisse liée à la présence de ressources exceptionnelles en 2021, notamment à un legs de 3,4 M€. Cette évolution masque en réalité l'élaraissement du périmètre d'action du Fover (ouvertures de nouveaux centres d'hébergement, développement de dispositifs existants, création de nouvelles activités d'insertion) qui a généré une augmentation du niveau des subventions publiques, ainsi que la croissance des ressources issues de la générosité du public.

- 5 Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons numéraires, les dons en nature et les legs. Elles représentent 24 % du total des ressources de l'association en 2022, en nette baisse par rapport à 2021 en raison du niveau bien moins important des leas. Les dons numéraires ont progressé de 32 % grâce au travail de développement du mécénat destiné à financer la construction du futur centre d'hébergement CLEF, les travaux de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset et d'aménagement du centre le CESI, mais également les dépenses de fonctionnement du dispositif PERLE et du projet CoCon. La collecte grand public s'est maintenue au niveau de 2021 malgré un contexte économique défavorable.
- 6 Les dons en nature s'élèvent à un peu plus de 3 M€ et ont dépassé leur niveau d'avant la crise sanitaire. Ils comprennent les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association qui met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins.
- 7 La rubrique « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » correspond à l'utilisation dans l'année, de fonds dédiés destinés à financer des projets ou actions précises conformément à la volonté du financeur ou du donateur.
- 8 Toutes les ressources collectées (non dédiées) en 2022 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, Le Foyer doit développer d'autres sources de financement (loyers issus d'immobilier de rapport, produits financiers, etc.).

EMPLOIS PAR DESTINATION 2021 2022

Emplois de l'exercice Missions sociales

Total des emplois	7 721	9 961
3 Frais de fonctionnement	346	399
Frais liés à la cession de dons en nature	661	671
Frais d'appel liés aux dons en numéraire	301	254
2 Frais de recherche de fonds		
Versements à un organisme central ou autres	0	0
Actions réalisées à l'étranger	0	0
Versements à un organisme central ou autres	0	0
Actions réalisées France	6 413	8 638

Total des emplois	7 721	9 961
Dotations aux provisions et dépréciations	16	26
Report en fonds dédiés de l'exercice	1 488	621
Excédent de la générosité du public	0	121
	0.007	40.700



2022	2021
6 898	6 645
0	0
0	0
0	0
6 898	6 645
	6 898 0 0

RESSOURCES PAR ORIGINE 2022 2021 Ressources de l'exercice 5 Ressources liées à la générosité 0 \cap Cotisations sans contreparties Dons en numéraire 3 731 2 837 6 Dons en nature (ventes Bric à Brac) 3 0 3 1 2 748 Legs donations et assurances-vie 460 5 052 Autres ressources liées à la générosité 0 0

7 222	10 637
28	93
567	0
1 408	
9 226	10 730
0	0
	567 1 408

otal	9 226	10 /30
Ressources reportées liées à la jénérosité du public en début d'exercice	0	0
Plus ou moins résultat générosité du public	1 408	121
Moins investissements plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	-1 408	-121
essources reportées liées à la énérosité du public en fin d'exercice	0	0

Contributions voiontaires en nature	2022	2021
Ressources de l'exercice		
Bénévolat	4 971	4 938
Prestation de services en nature	0	0
Dons en nature	1 927	1 706
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
Total	6 898	6 645

:SSENTIEL FNDSA - 15.05.2023 - ISSN 2827-6213

L'association



L'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Fondé il y a 72 ans, Le Foyer est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que Le Foyer prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Le Foyer considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du Foyer s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix.

Le Foyer met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistanat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

L'esprit de charité guide Le Foyer depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du Foyer.

Les bénéficiaires

Le Foyer aide des personnes sans-abri, des personnes victimes de violences, des hommes et femmes isolés en souffrance psychique voir psychiatrique, des chômeurs de longue durée, des jeunes en errance, des familles, des personnes âgées, des migrants avec ou sans papiers...
Ce sont les Passagers.

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, Le Foyer s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

Le Foyer respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

L'usager est acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du Foyer peuvent prendre appui pour proposer à l'usager, le Passager, une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

De la même manière que Le Foyer s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Le Foyer porte une attention particulière à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

Les missions du Foyer

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri accueille, héberge, accompagne et insère des personnes isolées et des familles en très grande difficulté dans la Métropole de Lyon et à Villefranche-sur-Saône.

Il est porté par des bénévoles et des salariés. Pour remplir ses missions, l'association a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque personne aidée - les Passagers - pour se reconstruire et trouver sa place dans la société. Ceux-ci sont regroupés autour des métiers que sont les accueils de jour, l'hébergement et le logement accompagné, l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé.

Texte extrait du projet associatif

Fiscalité et générosité

Les dons effectués au Foyer vous permettent de bénéficier d'une importante réduction d'impôt sur le revenu, sur la fortune immobilière ou sur les sociétés. Les legs à notre profit sont également exonérés de droits de succession.

Les comptes du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sont certifiés par le cabinet Deloitte & Associés, commissaire aux comptes. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral, rapport d'activités et rapport financier du Foyer, adoptés par l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2022. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes peuvent être obtenus sur simple demande et sont disponibles sur **www.fndsa.org**.